Actualité phytosanitaire

-

Pucerons : la ministre alertée lors de sa visite en Anjou

La ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a profité de son invitation au congrès de la Fédération Nationale Porcine (FNC), le 13 juin pour effectuer une séquence « horticulture », **l'occasion pour les élus syndicaux du Maine-et-Loire de glisser quelques messages sur la pression pucerons en vergers de pommiers.**

En ce printemps, la protection des cultures est malheureusement le sujet d'actualité pour la filière arboricole. Des attaques de pucerons cendrés sont enregistrées dans la plupart des vergers de pommiers du Val de Loire, occasionnant des pertes de chiffre d'affaires importantes pour les entreprises. **Albert Richard, secrétaire général du SDPF 49 (Syndicat des Producteurs de Fruits du Maine-et-Loire) a insisté : *« il faut arrêter la surtransposition ; avec la disparition des molécules les unes après les autres, sans solutions alternatives sur le moyen et long terme, il y a une vraie différence de compétitivité avec les pays voisins. Si on veut des pommes françaises sur les étalages, il faut que la loi Duplomb, notamment l'article 2 sur l'acétamipride, soit votée ».***

Sur ce sujet la Ministre a rappelé l'engagement de la France dans la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires via le plan Ecophyto 2030, mais que cela ne devait pas se faire sans solutions alternatives. Au sujet de l'acétamipride, « *l'interdiction n'est pas liée à une décision scientifique, l'Efsa et l'Anses ne l'interdisent pas, ce sont les parlementaires qui l'ont interdit sans étude d'impact* ».

De plus, « *aucune étude avérée ne montre que ce produit est préjudiciable aux pollinisateurs contrairement aux autres néonicotinoïdes* ». **La Ministre espère donc que cette proposition de loi soit étudiée de manière rationnelle par les députés siégeant à la commission mixte paritaire du 30 juin. Nous vous invitons à lire la brève suivante consacrée à cette commission mixte paritaire.**